

Utilisation de la ligne de financement en fonds propres

Paris, le 17 octobre 2013

Conformément au contrat de ligne de financement en fonds propres conclu avec Kepler Cheuvreux le 20 décembre 2012, et à ses amendements, CELLECTIS a procédé ce jour à un tirage de :

- 120 000 actions
- au prix de 3,15 euros.

Par conséquent, le capital s'élève à 1.054.115,85 EUR représenté par 21 082 317 actions.